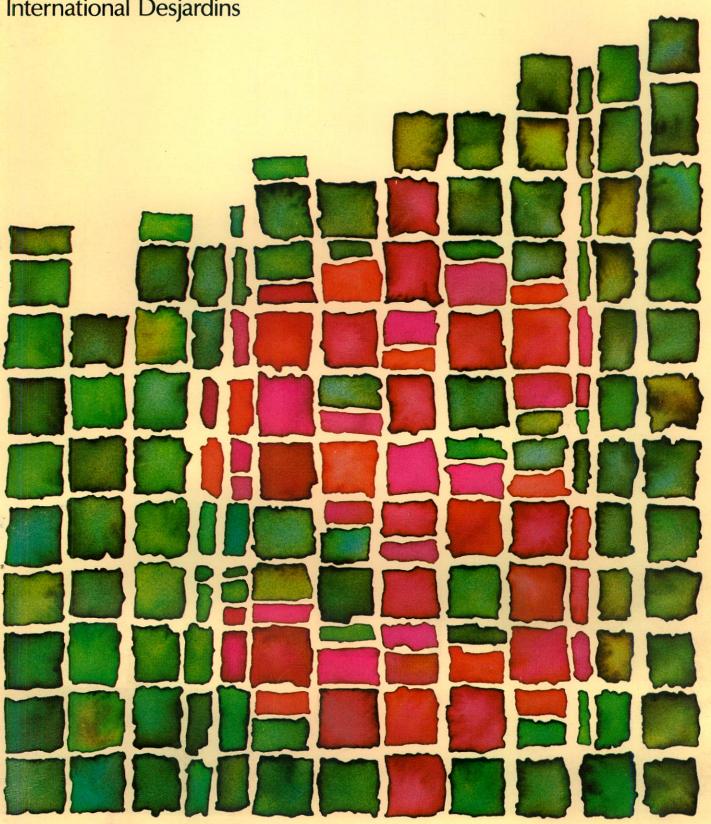




Société de Développement International Desjardins



une institution du mouvement desjardins



Société de Développement International Desjardins

Rapport annuel

1980

Message du président



a Société de développement international Desjardins est une petite entreprise à qui le Mouvement Desjardins a confié une mission à double volet: celle de collaborer à l'organisation de coopératives, particulièrement de coopératives d'épargne et de crédit, et celle de s'associer au développement rural des pays où nous intervenons.

Notre travail s'inscrit dans des contextes politiques, culturels, sociaux et économiques bien différents de ceux que nous connaissons chez nous. Nous sommes confrontés à des réalités qui nous sont peu familières et notre expérience — il faut l'avouer humblement — est bien limitée face aux situations complexes rencontrées.

Si l'histoire des caisses populaires et d'économie du Québec peut être source d'inspiration pour guider l'action menée en Afrique et en Amérique Latine, l'acuité des problèmes avec lesquels sont confrontés ces deux continents oblige, par ailleurs, les coopératives d'épargne de ces pays à devenir rapidement des agents actifs de développement rural.

Les coopératives d'épargne et de crédit sont dans les pays où nous travaillons — et ce malgré leur jeune âge — impérieusement invitées à s'engager rapidement dans des prêts à la production agricole. Dans ces pays, le besoin fondamental de nourriture représente en effet un défi quotidien et très concret. Ainsi 1979, décrétée Année de l'Enfance, aura vu douze millions d'enfants de moins de cinq ans périr de faim dans les pays en développement.

Aux prises avec des problèmes de reconnaissance juridique, d'éducation des membres, de formation des encadreurs et de rentabilité, les caisses sont donc confrontées avec le double défi de consolider leurs opérations et de contribuer au développement des communautés locales dans lesquelles elles sont intégrées, sans quoi elles perdront vite la crédibilité dont elles jouissent présentement.

ais si des questions de priorité dans les choix se posent à ces caisses, en quoi cela nous concerne-t-il?

En fait, les problèmes rencontrés localement et qui interrogent les coopératives d'épargne et de crédit se réfèrent à des situations qui, elles, sont universelles. Le rapport de la «Commission indépendante sur les problèmes de développement international» sous la présidence de M. Willy Brandt note avec inquiétude que les deux prochaines décennies peuvent être décisives pour l'humanité.

Selon le rapport, «...il est à craindre qu'en l'an 2000 une grande partie de la population du monde continue à vivre dans la pauvreté. Le monde risque d'être surpeuplé et il le sera sûrement dans les villes. Famine massive et menaces de destruction peuvent s'accroître sans cesse — si une nouvelle guerre générale n'a pas déjà ébranlé les fondements de ce que nous appelons la civilisation mondiale.»

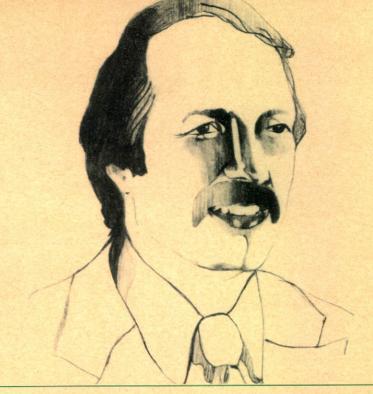
La Commission Brandt nous invite à une révision profonde de nos idées et à nous départir de nos préjugés de toutes sortes pour regarder bien en face une situation qui nous interpelle tous. Les changements et les réformes pour établir un nouvel ordre économique international et un véritable dialogue Nord-Sud doivent être soutenus non seulement par les gouvernements mais aussi par des institutions comme les nôtres et des gens comme vous et moi.

Nous sommes tous — que nous le voulions ou non — irrémédiablement concernés par la situation des pays en voie de développement. Notre propre sort en dépend.

Yvon Daneau Président

2

Rapport du directeur général



Dans ce 10ème rapport annuel de la direction générale:

nous ferons le point sur nos INTERVENTIONS en cours en Afrique et en Amérique Latine; nous rendrons compte de l'ADMINISTRATION et de la GESTION de la Société; nous exprimerons quelques réflexions sur les DÉFIS des prochaines années et sur les ORIENTATIONS qu'ils nous inspirent pour 1981.

Interventions en Afrique et en Amérique latine

a S.D.I.D. est actuellement engagée dans deux types d'interventions: le développement coopératif, en particulier de coopératives d'épargne et de crédit, et le développement rural.

Dans le premier cas, la S.D.I.D. est l'agent d'exécution de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, en réponse à des demandes originant directement des pays concernés. Les interventions qui en découlent ont été au cours de 1980 presqu'entièrement financées par la Direction générale des programmes spéciaux de l'Agence canadienne de développement international.

Dans le second cas, l'action de la S.D.I.D. s'inscrit dans le cadre des programmes d'assistance bilatérale (i.e. ententes de pays à pays) de l'ACDI. La S.D.I.D. contracte alors avec l'ACDI, au même titre que d'autres entreprises canadiennes fournisseurs de biens et/ou de services.

Développement coopératif

otre programme «épargne et crédit» se déroule actuellement dans trois pays d'Afrique: la Haute-Volta, le Cameroun et le Zaïre et auprès de la Confédération latino américaine des coopératives d'épargne et de crédit (COLAC). Par ailleurs, des études ont été amorcées en 1980 à propos de projets possibles de développement coopératif au Burundi et au Nicaragua.

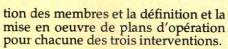
Nos trois interventions en Afrique s'inscrivent depuis 1976 dans un plan d'action défini et réalisé conjointement avec Canadian Co-operative Credit Society (C.C.C.S.), cette dernière institution ayant davantage centré son travail sur le support des bureaux central et régionaux de l'Association des coopératives d'épargne et de crédit d'Afrique (ACECA) au Kenya et au Togo. Ce premier plan quinquennal arrive à terme et fait présentement l'objet d'une évaluation. Un nouveau plan triennal 1981-1984 est en cours d'élaboration.

Depuis bientôt neuf ans, nous avons été associés en Haute-Volta, au Cameroun et au Zaïre, à la création de 203 coopératives locales et points de service, de cinq fédérations régionales et d'un embryon de confédération nationale. Ces coopératives locales regroupent maintenant plus de 56,500 membres. L'épargne totalise plus de \$ 4,8 millions et les prêts consentis s'élèvent à un montant de \$ 1,2 million.

La C.C.P.E.D.Q. et la S.D.I.D. se sont toujours refusé à se définir comme les maîtres-d'oeuvre d'une telle action. Nous avons sans cesse visé une véritable prise en charge autochtone de ces institutions qui reposent maintenant sur l'engagement de près de 1,100 dirigeants élus et d'une centaine d'employés et qui peuvent compter sur la collaboration de sept conseillers canadiens sur place et d'un coordonnateur à plein temps à Lévis.

Voyons maintenant quelques fait saillants de l'année 1980:

• Une bonne partie des énergies de notre personnel sur le terrain ont été mobilisées par un appui technique à la mise en place d'instruments de gestion au niveau des caisses locales et de leur fédération, le support à la tenue de diverses activités de formation des dirigeants et des employés et d'éduca-



- Ce programme a requis la réalisation de quatre missions du coordonnateur, missions auxquelles se sont associés à deux reprises le président et le directeur général de la S.D.I.D. Ces missions ont été entre autres l'occasion d'établir ou de raffermir des relations avec les autorités gouvernementales, notamment en ce qui concerne l'élaboration de législations coopératives plus appropriées, d'explorer ou d'établir des collaborations avec des ressources locales en formation et de mieux faire connaître nos interventions aux autorités diplomatiques canadiennes en poste dans ces pays.
- Nous avons également demandé à deux collaborateurs externes de la C.C.P.E.D.Q. et du Conseil de la Coopération du Québec de réaliser une mission d'évaluation de nos interventions au Cameroun et au Zaïre.
- Deux autres missions ont également été réalisées pour effectuer de la vérification et de la préparation d'états financiers.
- Réciproquement, nous avons accueilli à Lévis deux missions composées de nos principaux interlocuteurs voltaïques et zaïrois. Ce séjour de quelques semaines fut pour eux l'occasion de mieux connaître le Mouvement Desjardins et les autres institutions coopératives québécoises et de s'associer plus étroitement à nos réflexions sur les orientations à venir de nos interventions dans leur pays.

otre travail en Afrique s'est surtout déployé depuis bientôt neuf ans au niveau local. Notre intervention en Amérique Latine est encore toute récente et se situe au niveau d'une institution confédérative (COLAC) que se sont données en 1970, à l'échelle continentale, 14 fédérations nationales de coopératives d'épargne et de crédit principalement à des fins de représentation et d'assistance financière et technique.

Les 17 fédérations nationales maintenant affiliées à COLAC représentent près de 2 200 coopératives locales, lesquelles regroupent au-delà de 2 millions de membres et des épargnes et dépôts totalisant près de \$ 480 millions et ont consenti jusqu'à maintenant des prêts pour environs \$ 600 millions. Près de 40% des membres demeurent en milieu rural et ont un revenu annuel s'échelonnant de \$ 600 à \$ 6 000, le salaire annuel moyen se situant en fait autour de \$ 1 800.

Amorcée en 1978 avec l'assistance financière du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, notre collaboration avec COLAC s'est concentrée jusqu'à maintenant sur la mise en disponibilité de ressources humaines et financières pour le développement de FECOLAC. Cette institution est rattachée à COLAC et a pour mission de supporter ses institutions membres dans le développement de leurs ressources humaines: programmes de formation, supportconseil, coordination, recherches et documentation. C'est en juin 1980 que cette intervention auprès de FECO-LAC a été véritablement lancée, suite à l'acceptation par l'Agence canadienne de développement international de mettre à notre disposition à cette fin d'ici juin 1983 un peu plus d'un million de dollars. Ce montant auquel s'ajoute une subvention annuelle de 60 000 dollars du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec servira à défrayer les salaires du personnel de FECOLAC, l'organisation par cette dernière de séminaires et de missions d'assistance technique en Amérique Latine ainsi que de missions et de stages au Canada, des achats d'équipements et les services professionnels de la S.D.I.D.

L'ACDI a également accepté de financer et de s'associer à une mission exploratoire conjointe C.C.P.E.D.Q. - S.D.I.D. - C.C.C.S. au Honduras, à Panama (le siège social de COLAC y est situé) et au Pérou. Cette mission s'est déroulée en novembre 1980 et a permis de prendre contact avec des coopératives locales, des fédérations nationales, des autorités gouvernementales ainsi que les principaux services et responsables de la Confédération et de mieux en évaluer les autres demandes en ressources humaines, techniques et financières.

Les institutions visitées nous sont apparues de plus en plus engagées dans le développement économique et social de leur milieu d'implantation: croissance du membership dans le milieu rural et auprès des classes plus défavorisées, importance accordée aux activités éducatives auprès des membres, priorité accordée au crédit à la production agricole. Elles nous sont également apparues soucieuses d'affirmer leur caractère coopératif et déterminées à maintenir et à améliorer leur performance administrative.

Bien sûr, les membres de la mission demeurent conscients du caractère limité de leur analyse et de l'environnement politique, économique et social complexe dans lequel évolue le



mouvement coopératif d'épargne et de crédit en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. Ils n'hésitent cependant pas à recommander que s'intensifie, avec l'assistance de l'ACDI, une collaboration technique et financière du mouvement coopératif canadien d'épargne et de crédit au renforcement des institutions de ce que l'on appelle le «système ou réseau COLAC».

En plus du champ de la formation qui fait déjà l'objet d'une intervention de notre part, deux autres domaines ont été plus particulièrement évoqués durant la mission:

- un appui à la mise en place d'une autre institution affiliée à COLAC et spécialisée dans l'assistance technique à ses membres: outils opérationnels, informatique, législations et réglementations, etc.;
- accessibilité à des ressources financières canadiennes, notamment par le biais de prêts garantis.

Bref, l'année 1980 nous apparaît avoir été le coup d'envoi d'une collaboration désormais beaucoup plus soutenue et systématique avec nos vis-à-vis d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud.

Avant de conclure sur ce premier type d'intervention de la S.D.I.D., il importe de souligner la création au printemps 1980, au sein de la Direction générale des programmes spéciaux de l'ACDI, d'une direction spécialisée et mandatée entre autres pour supporter les projets de développement coopératif. Cette décision est l'aboutissement des démarches entreprises avec plusieurs autres organismes coopératifs canadiens au cours des dernières années et couronne les efforts faits de part et d'autre pour améliorer nos communications. Les relations em-

preintes de compréhension mutuelle que nous avons développées depuis avec cette nouvelle direction augurent bien pour un travail conjoint à la fois fécond et rigoureux.

Développement Rural

n même temps que s'intensifie son programme de développement des coopératives d'épargne et de crédit en Afrique et en Amérique Latine et que se poursuivent des études relatives à d'autres projets de développement coopératif, la S.D.I.D. est engagée dans des interventions majeures de développement rural en Afrique, plus précisément au Zaïre et au Rwanda.

Le projet zaïrois, mieux connu sous le nom de projet «COMAGRI-CECOPANE», vise à développer la commercialisation de denrées alimentaires (légumes et viandes) produites dans le Nord-Est du pays, notamment vers les centres urbains dont la capitale Kinshasa, distante de plus de deux mille kilomètres. Cette région (Nord-Kivu) est dotée d'un environnement géo-climatique favorable et d'un potentiel agricole important.

Ce faisant, on espère à la fois améliorer la condition des paysans producteurs ou éleveurs et des commerçants locaux et alléger quelque peu la dépendance du pays par rapport à ses importations de nourriture. L'organisation d'une telle chaîne de commercialisation suppose des interventions aux niveaux de la production elle-même, des réseaux routiers et fluviaux de communications, du transport et de la conservation des produits et de leur mise en marché.

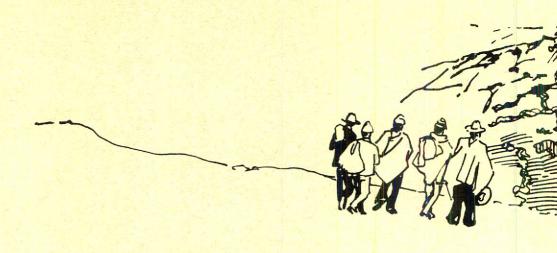
Rappelons qu'au moment de recevoir un tel mandat de l'ACDI (programmes bilatéraux), la S.D.I.D. avait proposé un programme en trois étapes:

- phase exploratoire ou d'orientation qui fut effectivement réalisée entre octobre 1976 et février 1977;
- phase «d'enquêtes-actions» comportant à la fois un volet d'études auprès des consommateurs, des commerçants et des producteurs et un volet d'expériences aux niveaux commercial et agricole. Cette phase s'est déroulée tel que prévu de juin 1978 à la mi-septembre 1980 et la fin de l'année 1980 a été consacrée à la préparation d'un rapport et de recommandations déposés à l'ACDI au début de 1981;
- phase de réalisation d'un programme opérationnel d'envergure au cours des prochaines années.

L'année 1980 a donc été consacrée à compléter les études et interventions sur le terrain et à rédiger un important rapport à l'intention de l'ACDI. Ces travaux ont mobilisé les services d'un directeur de projets et de cinq coopérants canadiens ainsi que de trois homologues zaïrois.

Les principales recommandations qui sont maintenant à l'étude portent sur:

- la création d'un organisme permanent de commercialisation;
- l'amélioration du réseau routier;
- le lancement d'une vaste intervention en développement rural dans le Nord-Kivu comprenant entre autres la création d'un réseau d'entrepôts villageois, point de départ possible de coopératives multi-fonctionnelles (vente, achat et crédit), un programme de recherches et de vulgarisation agricole, un réseau de pistes et de puits et la mise en place d'un pôle de



développement agro-industriel: conserverie, salaison, déshydratation, laiterie, etc.

Il appartient maintenant aux gouvernements zaïrois et canadien de déterminer quelles suites ils entendent donner à ces recommandations. Nous souhaitons vivement être associés d'une manière ou d'une autre à leur mise en oeuvre.

Par ailleurs, étant donné les délais de dix-huit à vingt-quatre mois susceptibles de s'écouler entre le dépôt des recommandations et le début de la prochaine phase du projet, l'ACDI a demandé à la S.D.I.D. à la fin de 1980 de poursuivre une intervention à la fois à Kinshasa et dans le Nord-Est. Les opérations de commercialisation et les enquêtes qui seront ainsi réalisées d'ici avril 1982 permettront de maintenir les acquis du projet en matières d'infrastructures, d'équipements et d'achalandage, ainsi que les contacts avec les paysans et les commerçants, de parfaire notre connaissance du milieu et de préparer celui-ci pour les interventions à venir. Cette action a débuté en novembre 1980 et nécessite la présence sur le terrain de deux coopérants et de deux homologues zaïrois à plein temps et la supervision d'un coordonnateur à temps partiel. En acceptant de supporter financièrement cette intervention, l'ACDI témoigne ainsi d'un souci de continuité et d'une conscience des dangers que font courir à de tels projets de trop longues périodes de rupture et d'af-

Soulignons, pour conclure, que le projet COMAGRI-CECOPANE a toujours visé la prise en charge par les gens du pays de leurs institutions et de leur développement ce qui s'inscrit ainsi tout à fait dans l'approche prônée par la S.D.I.D. De plus, l'expertise que ce projet a permis d'accumuler, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la gestion de projets et la recherche appliquée en milieu rural, a déjà commencé à enrichir nos autres interventions.

a S.D.I.D. est également engagée depuis l'été 1976 dans un projet de mise en valeur de vallées marécageuses dans le Nord-Est du Rwanda (région du Mutara). Ce projet touche plusieurs centaines de familles et comporte d'importants travaux d'ingénierie indissociables d'interventions sur le plan socio-agronomique: recherches, organisation paysanne, activités de formation et d'éducation. C'est dans ce second volet que se situe l'action de la S.D.I.D.

De fait, l'ACDI a confié la réalisation de ce projet à la Société pour le développement du Mutara, société créée pour réunir l'expertise multidisciplinaire requise par un tel projet et dont la S.D.I.D. est co-actionnaire avec deux autres firmes (EXPERCO et SODEVCO).

Nos principales contributions au cours de 1980 ont été de trois ordres:

- support-conseil dans la mise en place et le fonctionnement d'une station d'essais;
- vulgarisation agricole et support à l'installation des paysans;
- réalisation d'études socioagronomiques.

Ces travaux ont requis les services de deux coopérants et de trois homologues rwandais à plein temps ainsi que d'un consultant et d'un chargé de projet à temps partiel.

Cette partie du rapport annuel de la S.D.I.D. consacrée à ses interventions en Afrique et en Amérique Latine ne serait pas complète si nous n'évoquions l'accueil à Lévis au cours de 1980 de plusieurs visiteurs et stagiaires originant de pays en voie de développement. Ces personnes sont venues tantôt pour établir un simple contact, tantôt pour mieux connaître le Mouvement Desjardins et ses diverses composantes et en approfondir parfois les opérations quotidiennes. Dans tous les cas, nous avons pu apprécier la disponibilité et les qualités d'accueil de la C.C.P.E.D.Q. et de ses fédérations et institutions membres: nous les en remercions très sincèrement.

Administration et gestion

e conseil d'administration de la S.D.I.D. s'est réuni à dix reprises en 1980 et a fait régulièrement le point sur les orientations de la Société, sur ses diverses interventions et sur l'évolution de sa situation financière. De plus, une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie s'est tenue en octobre 1980.

Plusieurs décisions administratives importantes en ont découlé dont notamment:

- le changement de nom de la Compagnie Internationale de Développement Régional en celui de Société de développement international Desjardins;
- l'accueil de nouveaux partenaires: Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, Fédération des Magasins Coop, Développement et Paix, Institut de recherche et d'en-



seignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS).

• l'élargissement de la composition du conseil d'administration qui est ainsi passée de sept (7) à treize (13) membres.

Ces décisions ont voulu refléter à la fois la contribution très importante du Mouvement Desjardins au développement passé et actuel de la S.D.I.D. et de ses divers projets et une volonté d'accroître l'expertise et la représentativité de son conseil d'administration.

Ce nouveau conseil élargi a mis sur pied un comité exécutif de cinq (5) membres qui s'est réuni à deux reprises au cours de 1980. Il a également approuvé le déménagement du siège social de la S.D.I.D. sur le campus Desjardins de Lévis, dans l'édifice de l'ancien siège social de la C.C.P.E.D.Q.

La S.D.I.D. a été invitée en mars 1980 à s'associer pour la première fois aux assemblées générales du Mouvement Desjardins. La séance d'information tenue à cette occasion a réuni plusieurs centaines de personnes et a permis de constater un intérêt croissant envers nos activités et nos projets.

Par ailleurs, l'année 1980 a été marquée par la démission de quatre (4) administrateurs dont les noms et les contributions resteront à jamais liés à l'histoire de la S.D.I.D. Il s'agit de MM. Alfred Rouleau, Paul-Emile Charron, René Croteau et Rosario Tremblay. Nous les remercions très sincèrement pour leur confiance, leur détermination et leur dévouement auxquels la S.D.I.D. doit non seulement d'avoir survécu, mais également d'être invitée à de nouveaux pas en avant

la fin de 1980 les effectifs de la S.D.I.D. en Afrique totalisaient douze (12) conseillers ou coopérants canadiens.

De plus les budgets mis à la disposition de la S.D.I.D. par l'ACDI permettaient de défrayer les salaires d'une soixantaine d'employés africains du programme «épargne-crédit» et de cinq (5) employés du siège social de FECOLAC à Panama. Par ailleurs, le siège social de la S.D.I.D. comptait huit (8) employés (un directeur général, un directeur administratif, un coordonnateur du programme «épargne et crédit», un comptable et quatre secrétaires) ainsi que quatre professionnels contractuels affectés à la coordination et à la réalisation de nos projets de développement rural au Zaïre et au Rwanda.

En plus d'assurer un support professionnel, administratif et logistique à nos divers intervenants sur le terrain, nous avons concentré nos efforts en 1980 sur la gestion et le développement de notre équipe interne. Il faut retenir particulièrement:

- le changement de directeur général suite à la nomination de Monsieur Yvon Daneau au poste de secrétaire général de la C.C.P.E.D.Q.;
- l'engagement d'un coordonnateur en développement des ressources humaines entré en fonction en février 1981 et qui cumule les tâches de responsable de notre projet de coopération avec FECOLAC et de conseiller en formation pour l'ensemble des interventions de la S.D.I.D.;
- l'ouverture d'un poste de coordonnateur des études et projets en développement rural qui devrait être comblé au cours du printemps de 1981;
- l'amorce d'une clarification des

fonctions et responsabilités du personnel cadre et professionnel;

 la définition et l'évaluation des fonctions du personnel technique et de bureau.

Nous avons également collaboré avec le Service international du C.C.Q. et poursuivi la clarification de nos responsabilités respectives. Nous avons tenu plusieurs réunions de travail avec nos divers interlocuteurs de l'ACDI et du mouvement coopératif d'épargne et de crédit du Canada anglais. Nous avons maintenu et développé des contacts avec plusieurs organismes de coopération internationale canadiens et étrangers.

Défis et orientations

n conclusion, ce rapport serait incomplet si nous ne tentions d'en dégager certains défis qui confronteront le devenir de la S.D.I.D. au cours des prochaines années et qui nous inspirent déjà des orientations et des objectifs pour 1981.

En ce qui concerne le développement des coopératives d'épargne et de crédit en Afrique, nous devrons:

• tendre à alléger les besoins en ressources humaines et financières canadiennes par la multiplication et la formation d'homologues capables de prendre de plus en plus en charge à la fois les implantations actuelles et les projets d'expansion. Cela commande paradoxalement à court terme une intensification de notre présence: augmentation provisoire du nombre de conseillers, actions d'appoint plus spécialisées et multiplication des relations entre les projets;



• supporter la mise en place d'un programme de crédit à la production qui permette de mieux orienter et répartir le crédit individuel, de favoriser des investissements dans des projets communautaires de développement rural et d'utiliser dans certains cas le réseau des coopératives d'épargne et de crédit comme canal de ressources financières extérieures (fonds de garantie, fonds de développement, etc.).

Cela va exiger dès 1981 des efforts particuliers de planification et d'organisation, la réalisation d'études notamment en Haute Volta et au Zaïre ainsi qu'une meilleure exploitation de l'expertise en développement rural accumulée par la S.D.I.D. et par nos collègues latino-américains. N'y a-t-il pas là une voie privilégiée d'articulation entre nos deux types d'interventions jusqu'à présent trop cloisonnés?

De telles orientations commandent de plus:

- la constitution d'une banque de ressources humaines;
- un partage plus adéquat des responsabilités à l'intérieur de la S.D.I.D. et entre le siège social et les intervenants sur le terrain;
- des relations encore plus soutenues avec l'Agence canadienne de développement international, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et d'autres organismes de développement international;
- une concertation accrue avec d'autres intervenants: mouvements coopératifs québécois et canadien, universités (notamment Sherbrooke et Laval);
- un appui croissant du Mouvement Desjardins et du mouvement coopératif québécois pour la mise en disponibilité de personnel.

Voilà autant de champs dans lesquels la S.D.I.D. entend poser des gestes concrets et significatifs au cours de 1981.

n terminant, je voudrais remercier les administrateurs et les employés de la S.D.I.D. pour leur confiance, leur compréhension et leur appui dans l'apprentissage de mes nouvelles fonctions. L'intérêt soutenu et le dévouement de nos employés tant à Lévis que sur le terrain ont largement contribué, et ce dans des circonstances parfois difficiles, à améliorer la qualité de nos interventions au seuil de cette onzième année de la S.D.I.D.

Michel Doray Directeur général



Société de Développement International Desjardins

État des résultats d'exploitation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1980

Rapport du vérificateur

Aux actionnaires de «S.D.I.D. — Société de développement international Desjardins Ltée»

Nous avons examiné le bilan de S.D.I.D. — Société de développement international Desjardins Ltée au 31 décembre 1980 ainsi que l'état des résultats d'exploitation, l'état des bénéfices non répartis et l'état de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 décembre 1980, ainsi que ses résultats d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date conformément aux principes comptables internationnaux généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

BRUNEAU ET ASSOCIÉS Comptables agréés Québec, le 20 janvier 1981

	1980	1979
Revenus		
Revenus des projets	1 785 231 \$	1 442 897 \$
Revenus divers	51 897	15 671
	1 837 128	1 458 568
Coût des projets	1 483 281	1 247 554
Bénéfice brut	353 847	211 014
Dépenses administratives	324 443	203 445
Bénéfice avant impôts	29 404	7 569
Impôts sur le revenu	8 342	1 190
Bénéfice net de l'exercice	21 062 \$	6 379 \$

actif			passif			
À court terme	1980	1979	À court terme		1980	1979
Encaisse	332 \$	950 \$	Comptes à payer			
Épargne à terme	160 000	220 000	et frais courus	92	163 \$	53 410 \$
Comptes à recevoir	171 473	141 480	Impôts sur le revenu à payer		500	1 190
Avances aux employés	5 082	3 230	Avances reçues sur projets			
Avances — terrain	180 935	17 827	en cours	164	348	105 960
Articles d'artisanat —				264	011	160 560
au coût	1 492	1 492		_	011	100 300
Intérêts courus à recevoir	3 076	6 379	AVOIR DES ACTIONNAIRE	S		
EFFE A STATE OF STATE	522 390	391 358	Capital-actions			
Placements			Autorisé 1,000,000 d'actions			
Participation dans la «Société pour le dévelop-			ordinaires Émis et payé,			
pernent du Mutara Inc.»			507 960 actions	253	980	245 680
— au coût (Note 2)	3 500	3 500	Bénéfices non répartis	15	679	(5 383)
Immobilisations	7 780	5 999		269	659	240 297
	533 670 \$	400 857 \$		533	670 \$	400 857 \$

Pour le conseil d'administration, Yvon Daneau, président Jacques Bertrand, trésorier État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1980

Notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1980

	1980	1979
Provenance des fonds		
Bénéfice net Éléments n'impliquant au- cun mouvement de fonds: amortissement des	21 062 \$	6 379 \$
immobilisations	2 462	2 038
Fonds provenant de l'exploitation Émission de	23 524	8 417
capital-actions Disposition	8 300	
d'immobilisations		2 960
	31 824	11 377
Utilisation des fonds		
Acquisition d'immobilisations	4 243	1 780
Augmentation du fonds de roulement Fonds de roulement	27 581	9 597
au début	230 798	221 201
Fonds de roulement à la fin	258 379 \$	230 798 \$

État des bénéfices non répartis au 31 décembre 1980

	1980	1979
Solde au début de l'exercice	(5 383 \$)	(11 762 \$)
Bénéfice net de l'exercice	21 062	6 379
Solde à la fin de l'exercice	15 679 \$	(5 383 \$)

Note 1. Conventions comptables

Les revenus de projets sont comptabilisés de façon progressive.

Les achats en immobilisations effectués sur le terrain, dans le cadre des projets, sont inscrits comme dépenses de l'exercice.

Note 2. Participation dans la société pour le développement du Mutara inc.

La S.D.I.D. Ltée a acquis une participation en action, dans la S.D.M. Inc. Ce montant représente le coût d'achat de 3 500 actions ordinaires de la Société pour le développement du Mutura Inc., soit 35 % du capital-actions. Cette participation est comptabilisée au coût en raison du mode d'opération de la S.D.M. Inc. suivant lequel les profits d'opération de la S.D.M. Inc. sont remis aux actionnaires au fur et à mesure de l'avancement des travaux selon la facturation des sociétés participantes.

Note 3. Engagement

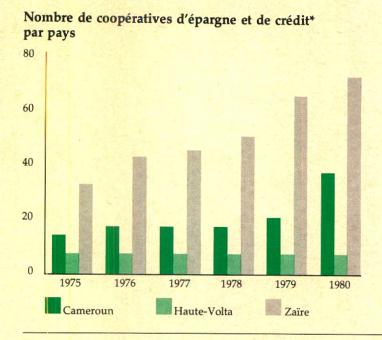
La société s'est portée garante d'une marge de crédit pour la Société pour le développement du Mutara Inc., jusqu'à un montant de 35 000 \$.

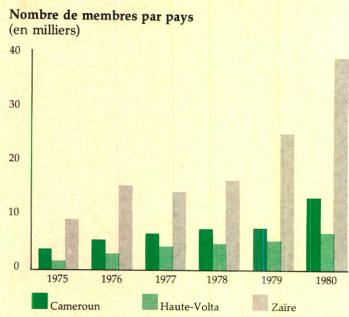
Note 4. Impôts reportés

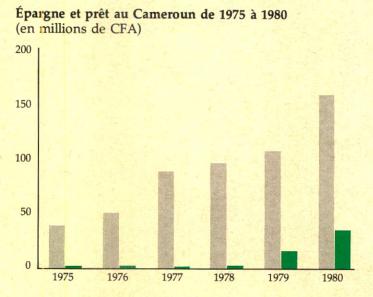
Du fait que les déductions réclamées pour fins fiscales sont inférieures d'un montant de 3 912 \$ à celles portées aux livres, le solde débiteur des impôts sur le revenu reportés totalise en date du 31 décembre 1980, un montant de 1 056 \$.

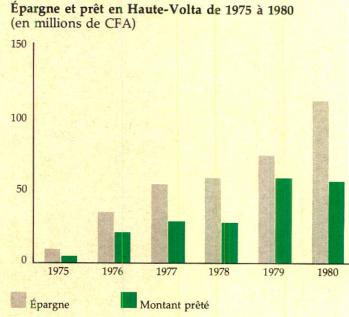
Ce montant n'a pas été inscrit aux livres en date du 31 décembre 1980, mais sera comptabilisé l'année de sa réalisation.

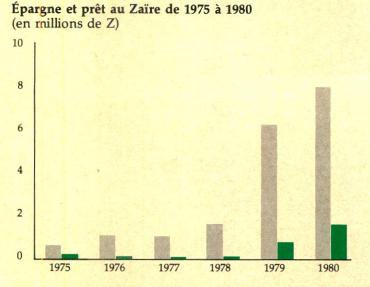
Quelques données sur notre programme épargne-crédit en Afrique











Taux de change en 1980 1,00 \$ = 180 CFA 1,00 \$ = 2,44 Z

^{*} À ces 118 coopératives d'épargne et de crédit, s'ajoutent au Cameroun 85 caisses ou comptoirs locaux, ce qui porte à 203 le nombre total de points de service au 31 décembre 1980.

Société de développement international Desjardins

Membres du conseil d'administration

Yvon Daneau président secrétaire général de la C.C.P.E.D.Q.

Louis-Georges Gervais vice-président directeur général du Conseil de la Coopération du Québec.

Irénée Bonnier secrétaire président directeur général de la Société d'habitation Desjardins

Jacques Bertrand trésorier directeur du service financier de la F.C.P.D.Q.

Clément Gauthier administrateur président et chef de la direction, La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie

Jean-Claude Hudon administrateur président de la F.C.P.D. du Saguenay Lac-St-Jean.

René Lacoste administrateur directeur du Service des projets, Développement et Paix.

Marcel Laflamme administrateur directeur I.R.E.C.U.S.

Richard Lapointe administrateur directeur général, Pêcheurs Unis du Québec.

Louis-Philippe Poulin administrateur directeur général, Coopérative Fédérée de Québec.

Gaston Rioux administrateur président, Fédération des Magasins coop.

Pierre Tremblay administrateur directeur, division communication sociale F.C.P.D. de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Henri-Paul Trudel administrateur directeur général, F.C.P.D. du centre du Québec.

Membres du comité exécutif

Yvon Daneau Louis-Georges Gervais Jacques Bertrand Henri Payette Gaston Rioux

Listes des institutions actionnaires

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec (C.C.P.E.D.Q.)

Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec

Fédération des caisses populaires Desjardins du centre du Québec

Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska

Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie

Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière

Fédération des caisses populaires Desjardins du Saguenay — Lac Saint-Jean

Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent

Fédération des caisses populaires Desjardins de la Péninsule et des Îles

Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi

Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec

L'Assurance-Vie Desjardins

Le Groupe Desjardins, Assurances Générales

La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie

Fiducie du Québec

Conseil de la Coopération du Québec Coopérative Fédérée de Québec Fédération des Magasins Coop Pêcheurs Unis du Québec

Compagnie internationale de développement régional (C.I.D.R. France)

Opération Haute-Volta Inc.

Personnel (au 31 décembre 1980)

Siège social

*Employés réguliers
Michel Doray
directeur général
Michel Lagacé
directeur administratif
Paul Beaulieu
coordonnateur programmes
épargne crédit

Rénald Dubé comptable
Monique Breteau secrétaire de direction
Hélène Brulotte secrétaire
Carole Houde secrétaire
Sylvie Paquet sténo-dactylo

**Employés contractuels
Paul T. Perrault
directeur projet COMAGRI
Jean-Claude Mailhot
directeur adjoint COMAGRI
Jacques Durocher
économiste agricole
Carole Raymond
assistante de recherche

Terrain

• Épargne et crédit

Haute-Volta René Gauthier conseiller technique Rino Beaulieu conseiller technique

<u>Cameroun</u> Pierre Fortin conseiller technique

Zaïre
Pierre Émond
conseiller technique
Jean Verville
conseiller technique

Développement rural

Roger de Winter agronome Soheyl Mottahedeh technicien agricole

Rwanda
Jacques Bussières
agronome
Claude Miville
agro-économiste
Odile Comeau
agro-économiste

mouvement des caisses populaires et d'économie desjardins

